BromMax 7.1

MICROORGANISM CONTROL CHEMICAL
INDUSTRIAL AND COMMERCIAL RECIRCULATING COOLING WATER SYSTEM

COMMERCIAL

DANGER

CORROSIVE
TO EYES AND SKIN

READ THE LABEL BEFORE USING

REGISTRATION NO.: 29408
PEST CONTROL PRODUCTS ACT

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

GUARANTEE:
Sodium Hypochlorite……7.45%
Sodium Bromide……10.28%

16% available halogen (present as trichloro-s-triazinetrione) when expressed as bromine, 7.1% available halogen when expressed as chlorine.

NET CONTENTS:

Enviro Tech Chemical Services, Inc.
500 Winmoore Way
Modesto, CA 95358
TEL: (209) 581-9576
PHONE IN CASE OF EMERGENCY: +1 703-741-5500 (24 HOURS)

DIRECTIONS FOR USE:

INDUSTRIAL & COMMERCIAL RECIRCULATING COOLING WATER and HEAT TRANSFER SYSTEMS (Such as Evaporative Condensers, Hydrostatic Sterilizers and Retorts, Dairy Sweetwater Systems, and Once-Through Cooling Water Systems): BromMax 7.1 should be applied directly to the cooling water at any section of the system where sufficient mixing will occur. This product should be applied to the cooling water to provide a total bromine level of 1.0-9 ppm. BromMax 7.1 added at a rate of 15.3 mL per 1000 Liters of water gives a dosage of approximately 3.4 ppm of total bromine, but higher dosages may occasionally be required to provide the desired bromine level throughout the systems. The total bromine level should be checked with a test kit and additional product applied until a reading of 1.0-9 ppm is obtained at the bleed-off point. Some systems may be maintained in satisfactory biological condition by applying this dosage once per day while others will respond better to dosages less than once per day. Some systems may be maintained in satisfactory biological condition by applying this dosage intermittently while others may require a continuous application.

FOR PULP & PAPER MILL INFLUENT WATER SYSTEMS
BromMax 7.1 should be applied to the raw water intake prior to the filter house, economizer, or process water. Feed at a dosage sufficient to provide a total bromine level of 4.5 – 9.0 ppm. BromMax 7.1 at a dosage of 15.3mL per 1,000 L of water gives a dosage of approximately 2.2 ppm of total bromine, but several times that dosage may be required to provide a total bromine level of 2.2 ppm throughout the system. The total bromine level should be checked with a test kit and additional product applied until a reading of 4.5 – 9.0 ppm is obtained. Some systems may be maintained in satisfactory biological condition by applying this dosage intermittently while others may require a continuous application.

AIR WASHERS
For control of microorganisms in industrial air washer systems equipped with mist eliminating components.

For control of microorganisms in industrial air washer systems, add sufficient BromMax 7.1 to the air washer sump of chill water to provide a total bromine level of 4.5 – 9.0 ppm. Badly fouled systems must be cleaned before treatment is begun. BromMax 7.1 at a dosage of 15.3 mL per 1,000 Liters of water gives a dosage of approximately 2.2 ppm of total bromine, but several times that dosage may be required to provide a total bromine level of 2.2 ppm throughout the system. The total bromine level should be checked with a test kit and additional product applied until a reading of 4.5 – 9.0 ppm is obtained at the bleed-off point. Some systems may be maintained in satisfactory biological condition by applying this dosage once per day while others will respond better to dosages less than once per day.

NOTE: Halogen dosages listed in the various applications are expressed as bromine. Since most field test kits for oxidizing halogens give values in terms of chlorine, simply multiply the reading from the test kit (as chlorine) by 2.25 in order to obtain the bromine equivalency listed in these directions.

PRECAUTIONS:
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Corrosive to eyes and skin. Do not get in eyes, on skin or clothing. May be fatal if swallowed or inhaled. Do not swallow. Do not breathe vapor or mist. Wear goggles and a face shield, chemical-resistant gloves, long pants, a long-sleeved shirt, shoes and socks when handling this product. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before reuse. For use in closed transfer and mixing systems only.

ENVIRONMENTAL HAZARDS:
This product is toxic to fish and other aquatic organisms. It is not to be used in circumstances that would cause or allow it to enter lakes, streams, ponds, estuaries, oceans or other waters in contravention of federal or provincial regulatory requirements. The requirements of applicable laws should be determined before using the product.

Do not discharge effluent containing this product into lakes, streams, ponds, or other public waters. Do not contaminate water by cleaning of equipment of disposal waters. Apply this product only as specified on this label.

FIRST AID:
EYE CONTACT: IMMEDIATELY flush with plenty of water for at least 20 minutes. Obtain immediate medical attention. SKIN CONTACT: IMMEDIATELY wash with plenty of soap and water for at least 20 minutes. Remove contaminated clothing and/or shoes. Obtain medical attention. INHALATION: Remove victim to fresh air. If breathing is difficult, administer oxygen. If symptoms persist, obtain medical attention. INGESTION: Rinse mouth with water. Dilute by giving 2 or 2 glasses of water. Do not induce vomiting. Call a physician or contact a poison control centre IMMEDIATELY. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION:
Aspiration may cause lung damage. Probable mucosal damage may contraindicate the use of gastric lavage. Measures against circulatory shock, respiratory depression and convulsions may be needed.

DISPOSAL:
For Containers: 1. Triple – or pressure – rinse the empty container. Add the rinsings to the treatment site. 2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. 3. Make the empty container unsuitable for further use. 4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. 5. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the Provincial Regulatory Agency. Contact the Manufacturer and the Provincial Regulatory Agency in case of spill and for clean-up of spills.

STORAGE:
Keep product out of direct sunlight. Store in a cool, well-ventilated area, protected from sunlight. Keep containers thoroughly closed when not in use. Do not store below freezing. If frozen, warm slowly until product is liquid. Store in original plastic container only.

NOTICE TO BUYER: Seller's guarantee shall be limited to the terms set out on the label and, subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition.

NOTICE TO USER: This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use a control product under unsafe conditions.

NON-SAFETY ADVERSE EFFECTS: Over-use of BromMax 7.1 can cause corrosion to metal surfaces. Use a reliable test kit to make sure the product is dosed within the ranges specified on the label.

Lot No.:

TDG Shipping Name:
UN1760, Corrosive liquid, n.o.s. (bromide salts); 8, PG III

08/08

BromMax 7.1

AGENT DE CONTRÔLE DES MICRO-ORGANISMES
SYSTÈMES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE REFROIDISSEMENT PAR RECIRCULATION D'EAU

SOLUTION

COMMERCIAL
DANGER

CORROSIF
POUR LES YEUX ET LA PEAU

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N° D'HOMOLOGATION : 29408
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE :
Hypochlorite de sodium……7,45 %
Bromure de sodium……..…10,09 %

CONTENU NET :

Enviro Tech Chemical Services, Inc.
500 Winmoore Way
Modesto, CA 95358
TÉL : (209) 581-9576
EN CAS D'URGENCE, TÉLÉPHONER AU : +1 703-741-5500 (24 HEURES SUR 24)

MODE D'EMPLOI :

SYSTÈMES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX DE REFROIDISSEMENT PAR RECIRCULATION D'EAU et DE TRANSFERT DE CHALEUR (tels les condenseurs à évaporation, les stérilisateurs hydrostatiques et les autoclaves) : BromMax 7.1 doit être introduit directement dans l'eau de refroidissement en un point du système où le mélange du produit est suffisant. Il doit être ajouté à l'eau de refroidissement de sorte que la teneur totale en brome se situe entre 4,5 et 9,0 ppm. L'ajout de 15,3 ml de BromMax 7.1 à 1000 l d'eau donne une teneur totale en brome d'environ 2,2 ppm, mais il peut être nécessaire d'ajouter plusieurs fois cette quantité pour qu'une teneur totale de 2,2 ppm en brome soit obtenue dans l'ensemble du système. Vérifier la teneur totale en brome à l'aide d'une trousse d'analyse et rajouter du produit jusqu'à l'obtention d'une mesure située entre 4,5 et 9,0 ppm au point de purge. Certains systèmes peuvent être maintenus dans une condition biologique satisfaisante lorsque ce dosage est effectué une fois par jour, alors que d'autres répondront mieux à des dosages moins fréquents.
SYSTÈMES D'ADMISSION D'EAU DES USINES DE PÂTES ET DE PAPIERS
BromMax 7.1 doit être introduit au point d'admission de l'eau brute, avant le filtre, l'économiseur ou l'eau traitée. La quantité introduite doit être suffisante pour que la teneur totale en brome se situe entre 4,5 et 9,0 ppm. L'ajout de 15,3 ml de BromMax 7.1 à 1000 l d'eau donne une teneur totale en brome d'environ 2,2 ppm, mais il peut être nécessaire d'ajouter plusieurs fois cette quantité pour qu'une teneur totale de 2,2 ppm en brome soit obtenue dans l'ensemble du système. Vérifier la teneur totale en brome à l'aide d'une trousse d'analyse et rajouter du produit jusqu'à l'obtention d'une mesure située entre 4,5 et 9,0 ppm au point de purge. Certains systèmes peuvent être maintenus dans une condition biologique satisfaisante en effectuant ce dosage par intermittence, alors que d'autres nécessitent une application en continu.

LAVEURS D'AIR
Pour le contrôle des micro-organismes dans les systèmes laveurs d'air industriels munis d'un dispositif d'élimination des embruns.

Pour le contrôle des micro-organismes dans les systèmes laveurs d'air industriels, ajouter suffisamment de BromMax 7.1 dans le bassin du laveur d'air ou dans l'eau réfrigérée pour obtenir une teneur totale en brome entre 4,5 et 9,0 ppm. Les systèmes fortement encrassés doivent être nettoyés avant d'entreprendre le traitement. L'ajout de 15,3 ml de BromMax 7.1 à 1000 l d'eau donne une teneur totale en brome d'environ 2,2 ppm, mais il peut être nécessaire d'ajouter plusieurs fois cette quantité pour qu'une teneur totale de 2,2 ppm en brome soit obtenue dans l'ensemble du système. Vérifier la teneur totale en brome à l'aide d'une trousse d'analyse et rajouter du produit jusqu'à l'obtention d'une mesure située entre 4,5 et 9,0 ppm au point de purge. Certains systèmes peuvent être maintenus dans une condition biologique satisfaisante lorsque ce dosage est effectué une fois par jour, alors que d'autres répondront mieux à des dosages moins fréquents.

REMARQUE: Les dosages halogènes indiqués pour les différentes utilisations sont relatifs au brome. Puisque la plupart des trousses d'analyse pour la détermination sur le terrain des halogènes oxydants donnent les chiffres relatifs au chlore, il suffit de multiplier le résultat de l'analyse (obtenu en chlore) par 2,25 pour avoir l'équivalent en brome indiqué dans les présentes instructions.

PRÉCAUTIONS :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
Exerce une action corrosive sur la peau et les yeux. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Peut être mortel par ingestion ou inhalation. Ne pas ingérer. Ne pas respirer les vapeurs ou les embruns de ce produit. Porter des lunettes de protection ou un protecteur facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes lors de la manipulation de ce produit. Se laver soigneusement au savon et à l'eau après les manipulations. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Utiliser uniquement avec des systèmes de transfert et de mélange fermés.
DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT : Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il ne doit pas être utilisé dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres plans d'eau en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il convient de déterminer les exigences des lois applicables avant d'utiliser ce produit.

Éviter le rejet des effluents contenant ce produit dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques. Éviter la contamination de l'eau par le nettoyage de l'équipement ou par le rejet des eaux usées.
L'application de ce produit doit se faire en conformité avec les indications portées sur l'étiquette.

PREMIERS SOINS :

EN CAS DE CONTACT AVE LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires sur le traitement.

Apporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :
L'aspiration peut entraîner des lésions pulmonaires. La probabilité de lésions aux muqueuses peut contre-indiquer un lavage gastrique. Il peut être nécessaire de prendre des mesures contre le choc circulatoire, la dépression respiratoire et les convulsions.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION :
Pour les contenants : 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant vide impropre à toute utilisation ultérieure. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE :
Garder le produit à l'abri des rayons du soleil. Entreposer dans un endroit frais, bien aéré et protégé de la lumière du soleil. Garder les contenants bien fermés lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas conserver à une température inférieure au point de congélation. Si le produit est congelé, le réchauffer lentement jusqu'à ce qu'il passe à l'état liquide. Entreposer uniquement dans le contenant en plastique d'origine.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

EFFETS INDÉSIRABLES NON LIÉS À LA SÉCURITÉ : Une utilisation abusive de BromMax 7.1 peut entraîner une corrosion des surfaces métalliques. Utiliser une trousse d'analyse fiable pour vérifier que la dose de produit utilisée se trouve dans la plage de valeurs indiquée sur l'étiquette.

N° du lot :

Appellation Réglementaire TMD : UN1760, liquide corrosif, n.s.a (sels de bromure) ; Classe 8, PG III